

BAREME DES PRESTATIONS
Producteurs dont la puissance souscrite est \geq à 36 kVA
Prix applicables à compter du 1er février 2020

CODE	NATURE DE L'INTERVENTION	Montant HT (€)	MONTANT TTC (€)
MISE EN SERVICE / RESILIATION (BT+/HTA)			
P100A	Première mise en service suite à raccordement	161.44	193.73
P120A	Mise en service sur installation existante	103.34	124.01
F140A	Résiliation sans suppression du raccordement	122.70	147.24
MODIFICATION DE COMPTAGE SUR REDUCTEURS (BT+/HTA)			
P160A cas 1	Sans changement de compteur	160.48	192.58
P160A cas 2	Avec changement de compteur	402.00	482.40
INTERVENTION POUR IMPAYE (BT+/HTA)			
F200A opt1	Suspension de l'alimentation	119.85	143.82
F200A opt2	Rétablissement de l'alimentation	140.39	168.47
VERIFICATION D'APPAREILS (HTA)			
Vérification des protections HTA			
F400	Effectué par un tiers agréé avec présence de la RME	335.79	402.95
Vérification des protections de découplage			
F410	Effectué par un tiers agréé avec présence de la RME	335.79	402.95
Vérification simultanée des protections HTA et des protections de découplage des groupes électrogènes			
F415	Effectué par un tiers agréé avec présence de la RME	413.28	495.94
SEPARATION DE RESEAU			
F460a	Séparation des réseaux: client alimentés en HTA (C2, C3)	268.33	322.00
F460b	Séparation des réseaux: client alimentés en BT+ (C4)	184.07	220.88

BAREME DES PRESTATIONS
Producteurs dont la puissance souscrite est \geq à 36 kVA
Prix applicables à compter du 1er février 2020

CODE	NATURE DE L'INTERVENTION	Montant HT (€)	MONTANT TTC (€)
PRESTATION DIVERSES (BT+/HTA)			
F360A	Relevé spécial	58.71	70.45
F940A	Intervention de courte durée	102.05	122.46
BT+/HTA DEV	Déplacement en vain	100.76	120.91
BT+/HTA 60	Forfait agent assermenté	477.88	573.46
BT+/HTA 10	Intervention express	51.66	61.99
F300	Transmission hebdomadaire des courbes de mesure	non facturé	non facturé